



LeGER

LA PLUS GRANDE FIRME
DE SONDAGE, DE RECHERCHE
MARKETING ET ANALYTIQUE
À PROPRIÉTÉ CANADIENNE

MONTRÉAL • QUÉBEC

TORONTO • WINNIPEG • EDMONTON • CALGARY

VANCOUVER • PHILADELPHIE

Rapport

OPINION À L'ÉGARD DU TAUX D'IMPOSITION DES PME ET GRANDES ENTREPRISES

Sondage réalisé auprès de la population
Québécoise



DATE 2021-02-23 NUMÉRO DE PROJET 11709-002



A close-up photograph of a person's hands holding a pink pencil over a calculator. The person is wearing a blue long-sleeved shirt. In the background, there is a desk with a laptop, a pair of glasses, and some papers. The scene is brightly lit, suggesting a window nearby. A semi-transparent dark grey banner is overlaid across the bottom half of the image, containing white text.

CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a mandaté la firme Léger afin de mesurer les perceptions relatives aux mesures d'établissement des taux d'imposition des PME et grandes entreprises.

QUI?

Un échantillon de **1 000 Québécois(es), âgés de 18 ans ou plus, capables de s'exprimer en français ou anglais.**

QUAND?

Le sondage a été réalisé entre le **19 et le 22 février 2021.**

PONDÉRATION?

À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, les régions, la scolarité, la langue maternelle et la présence d'enfants dans le ménage afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude.

NOTES AUX LECTEURS

La mention « NSP » qui apparaît dans le rapport signifie « Je ne sais pas ».

ARRONDISSEMENT

Les données présentées ont été arrondies. Par conséquent, il est possible que les totaux diffèrent légèrement de 100%.

DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES

Les données en **gras vert** signalent une proportion **significativement supérieure** à celle des autres répondants. À l'inverse, les données en **gras rouge** signalent une proportion **significativement inférieure** à celle des autres répondants.

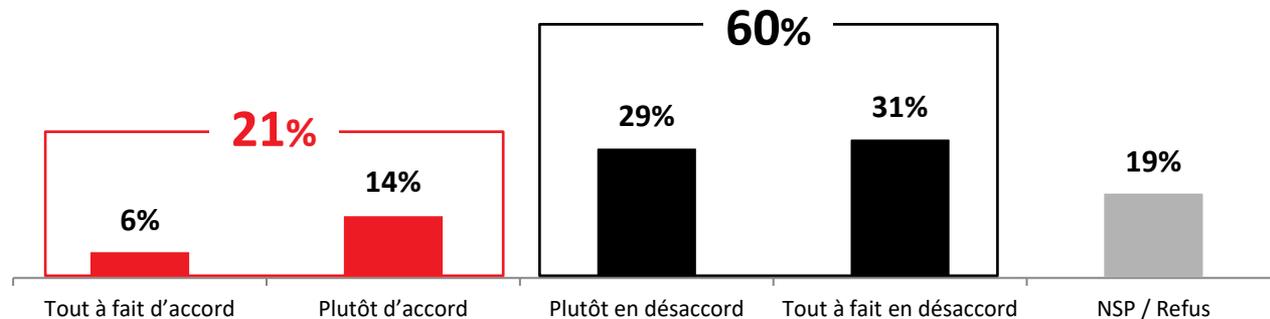


RÉSULTATS DÉTAILLÉS

OPINION À L'ÉGARD D'UNE MESURE DU GOUVERNEMENT BLOQUANT L'ACCÈS AU TAUX D'IMPÔT RÉDUIT POUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES

Québec est la seule province où les très petites entreprises de certains secteurs d'activités n'ont pas accès au taux d'impôt réduit sur les revenus pour petites entreprises lorsqu'elles rémunèrent moins de 5 500 heures de travail par année pour l'ensemble de ses employés.

Par exemple, une très petite entreprise avec peu d'employés (**moins de 3 employés par exemple**) est susceptible d'être en-dessous de ce plancher (5 500 heures) et se verra alors avoir le même taux d'imposition des profits des plus grandes entreprises. De plus, en raison de la COVID-19, de nombreuses petites entreprises ont été contraintes de réduire leur nombre d'heures rémunérées, ce qui les éloigne du plancher minimum de 5 500 heures.



	TOTAL	Sexe		Âge			Francophone		Région		
		Homme	Femme	18-34	35-54	55+	Oui	Non	MTL RMR	QC RMR	Autre
n=	1 000	472	528	275	365	360	809	191	400	300	300
TOTAL ACCORD	21%	25%	16%	23%	25%	15%	22%	15%	17%	19%	25%
Tout à fait d'accord	6%	7%	5%	9%	8%	3%	7%	6%	5%	5%	8%
Plutôt d'accord	14%	18%	10%	14%	17%	12%	15%	9%	12%	13%	17%
TOTAL DÉSAACCORD	60%	60%	61%	60%	56%	64%	59%	65%	61%	63%	59%
Plutôt en désaccord	29%	29%	29%	29%	27%	30%	31%	21%	28%	33%	29%
Tout à fait en désaccord	31%	30%	32%	31%	29%	34%	28%	44%	33%	30%	30%
NSP / Refus	19%	15%	23%	17%	19%	20%	19%	20%	22%	19%	16%

Q1. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette mesure du gouvernement du Québec bloquant l'accès au taux d'impôt réduit pour les plus petites entreprises en fonction d'un critère d'heures rémunérées (comme celui de franchir la barre des 5 500 heures)?

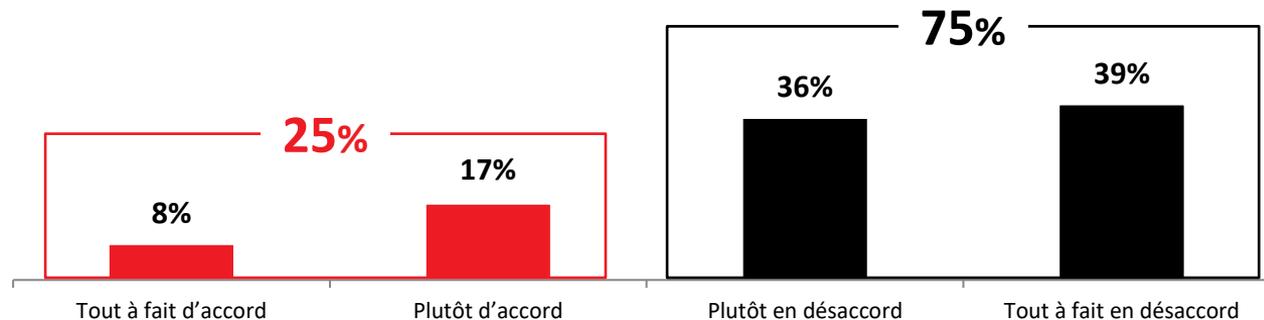
Base : Tous les répondants

OPINION À L'ÉGARD D'UNE MESURE DU GOUVERNEMENT BLOQUANT L'ACCÈS AU TAUX D'IMPÔT RÉDUIT POUR LES PLUS PETITES ENTREPRISES

Parmi les répondants qui ce sont exprimés

Québec est la seule province où les très petites entreprises de certains secteurs d'activités n'ont pas accès au taux d'impôt réduit sur les revenus pour petites entreprises lorsqu'elles rémunèrent moins de 5 500 heures de travail par année pour l'ensemble de ses employés.

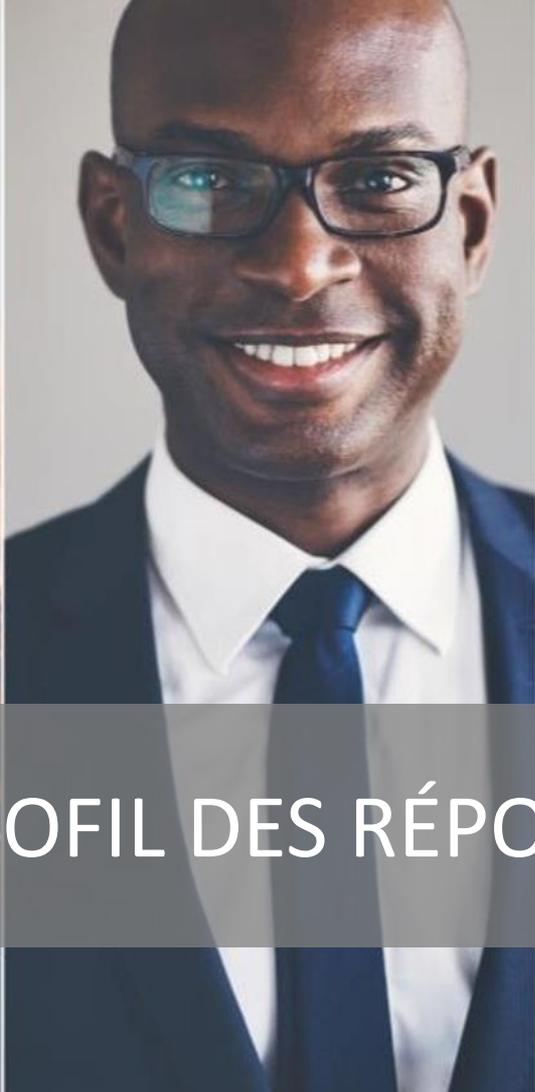
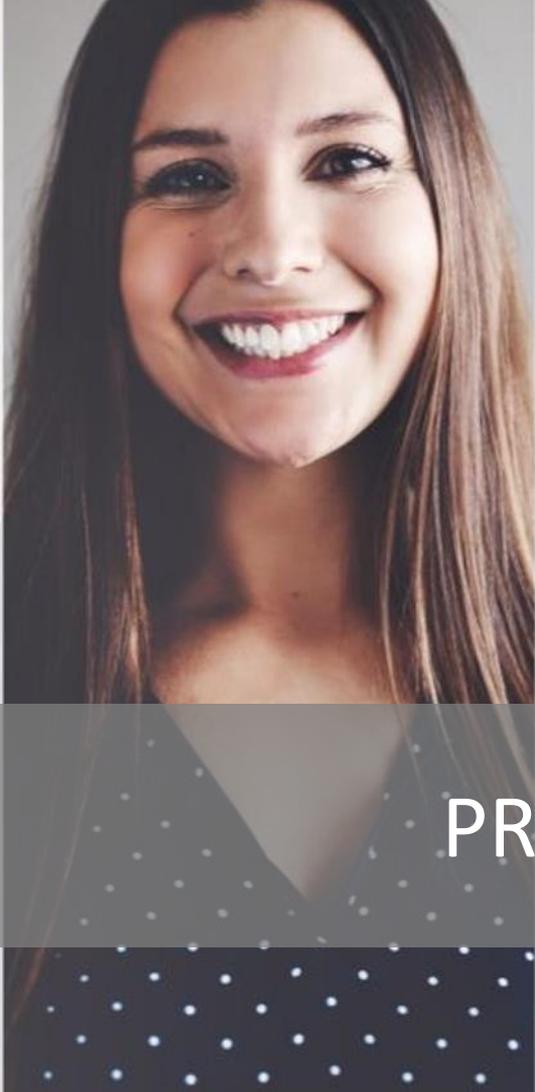
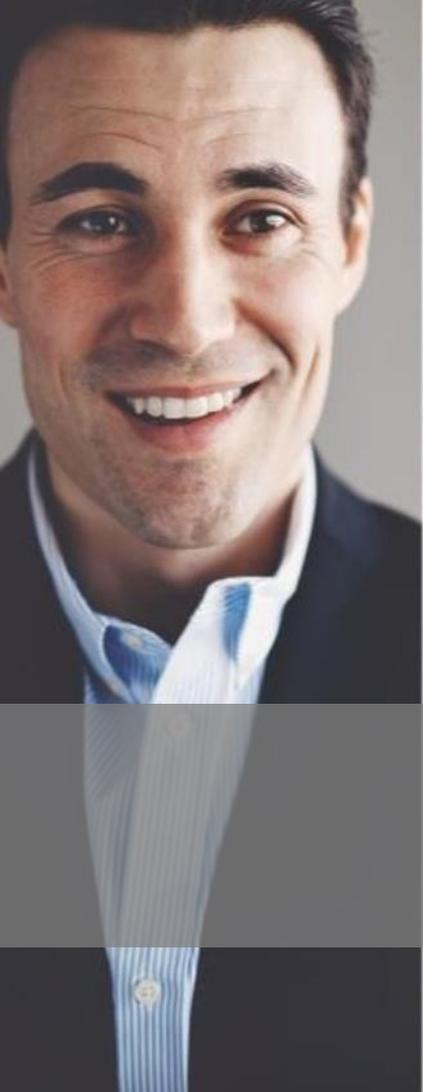
Par exemple, une très petite entreprise avec peu d'employés (**moins de 3 employés par exemple**) est susceptible d'être en-dessous de ce plancher (5 500 heures) et se verra alors avoir le même taux d'imposition des profits des plus grandes entreprises. De plus, en raison de la COVID-19, de nombreuses petites entreprises ont été contraintes de réduire leur nombre d'heures rémunérés, ce qui les éloigne du plancher minimum de 5 500 heures.



	TOTAL	Sexe		Âge			Francophone		Région		
		Homme	Femme	18-34	35-54	55+	Oui	Non	MTL RMR	QC RMR	Autre
n=	807	397	410	227	294	286	653	154	313	245	249
TOTAL ACCORD	25%	30%	21%	28%	31%	19%	27%	19%	22%	23%	30%
Tout à fait d'accord	8%	9%	7%	11%	10%	4%	8%	7%	6%	7%	10%
Plutôt d'accord	17%	21%	14%	17%	21%	15%	19%	12%	16%	16%	20%
TOTAL DÉSACCORD	75%	70%	79%	72%	69%	81%	73%	81%	78%	77%	70%
Plutôt en désaccord	36%	34%	37%	35%	34%	38%	39%	26%	36%	40%	34%
Tout à fait en désaccord	39%	36%	42%	37%	36%	43%	34%	55%	42%	37%	36%

Q1. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette mesure du gouvernement du Québec bloquant l'accès au taux d'impôt réduit pour les plus petites entreprises en fonction d'un critère d'heures rémunérées (comme celui de franchir la barre des 5 500 heures)?

Base : Tous les répondants, excluant ceux qui se sont abstenus de répondre (n=807)



PROFIL DES RÉPONDANTS

PROFIL DES RÉPONDANTS

RÉGION



RÉGION	
Montréal RMR	50%
Québec RMR	10%
Autres régions	40%
Est	8%
Centre	15%
Ouest	17%

SEXE



Homme

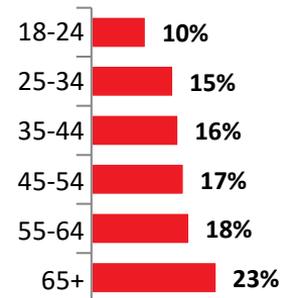
49%



Femme

51%

ÂGE



LANGUE MATERNELLE

Français

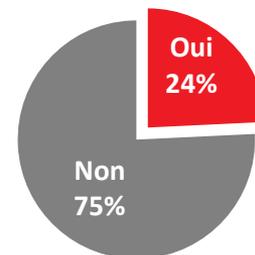
77%

Anglais et autre

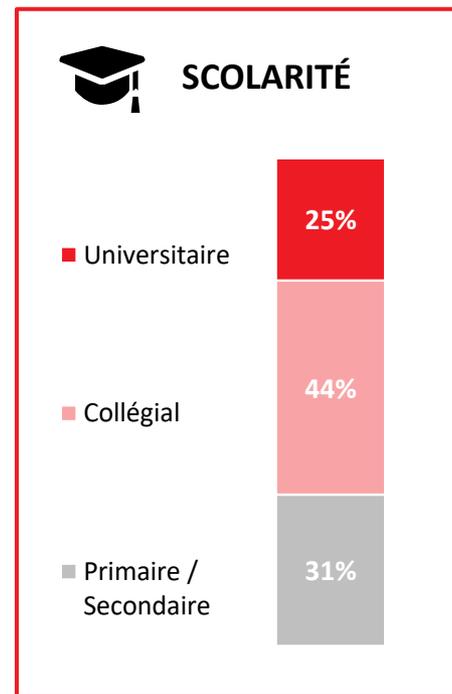
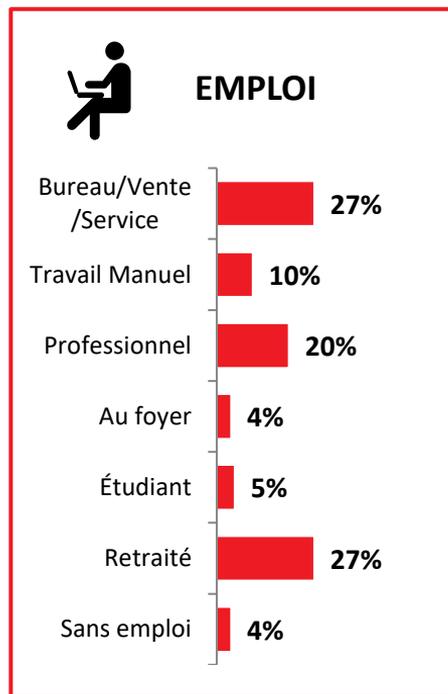
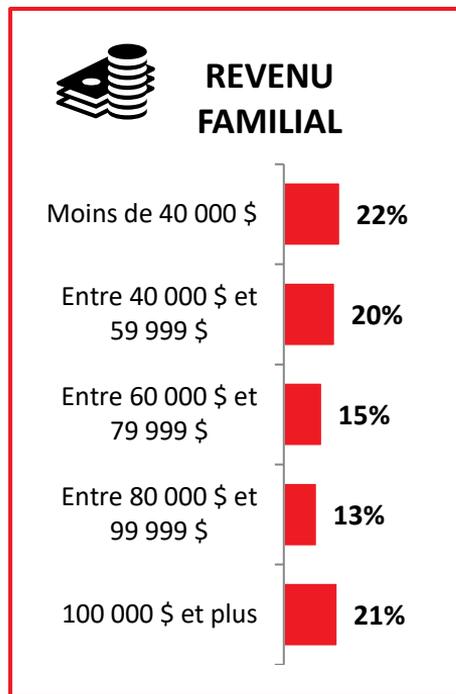
23%



ENFANTS



PROFIL DES RÉPONDANTS



Base : Tous les répondants (n=1 000)

Note : Pour chacune des catégories de profil, le complément à 100% correspond aux mentions « Ne sait pas » et « Refus ».



ÉQUIPE

ÉQUIPE

Pour plus d'informations, veuillez contacter ...

Anne-Marie Delisle

Directrice de recherche sénior

 adelisle@leger360.com

 514-982-2464 poste 3153

Équipe

Anne-Marie Delisle, Directrice de recherche sénior

Stefan Rakoto, Analyste de recherche

Sylvain Gauthier, Vice-Président Communication et Affaires Publiques

NOS SERVICES

- **Léger**
Recherche marketing et sondage
- **Léger MetriCX**
Services-conseils en expérience client
- **Léger Analytique (LEA)**
Analyse de modélisation de données
- **Léger Opinion (LEO)**
Gestion de panel
- **Léger Communauté**
Gestion de communautés en ligne
- **Léger Numérique**
Stratégie numérique et expérience utilisateur
- **Recherche internationale**
Worldwide Independent Network (WIN)

600
EMPLOYÉS



185
CONSULTANTS



8
BUREAUX

MONTRÉAL | QUÉBEC | TORONTO | WINNIPEG
EDMONTON | CALGARY | VANCOUVER | PHILADELPHIE

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



Léger est membre du [Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien \(CRIC\)](#), l'association officielle de l'industrie des études de marché, des sondages et de l'intelligence marketing.



Léger est membre d'[ESOMAR](#) (European Society for Opinion and Market Research), l'association mondiale des professionnels des enquêtes d'opinion et des études marketing. À ce titre, Léger s'engage à appliquer le [code international ICC/ESOMAR](#) des études de marché, études sociales et d'opinion et de l'analytique des données.



Léger est aussi membre d'[Insights Association](#), l'association américaine pour la recherche marketing et l'analytique.

Leger

Comprendre le monde

